

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : FRANÇAIS

Soixante-douzième session

Lomé, République togolaise, 22-26 août 2022

**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE PROFESSEUR MOUSTAFA MIJIYAWA,
MINISTRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE L'ACCÈS UNIVERSEL
AUX SOINS DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE**

Excellence Monsieur le Président de la République ;
Madame le Premier Ministre ;
Madame la Présidente de l'Assemblée nationale ;
Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;
Monsieur le Directeur général de l'OMS ;
Mesdames et Messieurs les Ministres et chers collègues ;
Messieurs les anciens Premiers ministres ;
Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et les représentants des institutions internationales ;
Madame la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique ;
Madame la Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social de l'Union africaine ;
Honorables députés à l'Assemblée nationale ;
Vénérés chefs traditionnels ;
Autorités religieuses, administratives, civiles et militaires ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs,

Immense est l'insigne honneur dont je me trouve auréolé devant cette auguste assemblée, pour souhaiter la cordiale et fraternelle bienvenue à nos hôtes en terre togolaise. Cette règle de bienséance relève en même temps d'un devoir sacré parce que résultant à la fois des sources et des ressources du Togo. Aussi n'est-il pas superflu de rappeler que le peuplement du Togo tire sa source de migrations successives effectuées à partir d'empires qui ont marqué d'une empreinte indélébile l'Afrique du Moyen-Âge. Ces considérations qui relèvent de l'histoire arrivent togolité et africanité, et impriment de facto au peuple togolais l'essence et le réflexe de l'hospitalité. L'ancrage de cette hospitalité est en outre alimenté par les ressources du Togo, notamment humaines, dont le Chef de l'État constitue la parfaite incarnation : chef de parti qui se garde d'être partisan, rassembleur qui construit sans diviser, homme politique promptement mué en homme d'État, parce que nanti d'un état d'esprit imbibé d'esprit d'État. Pour toutes ces raisons relevant à la fois de l'acquis et de l'inné, du hasard et de la nécessité, de l'organisé et du spontané, du planifié et de l'improvisé, de la géographie et de l'histoire, distingués invités, chers collègues et chers délégués, chacun de vous doit se sentir ici comme chez lui, la scission de nos peuples relevant de l'artificiel et de l'illusoire, et leur unité du naturel et de l'obligatoire.

Monsieur le Directeur général de l'OMS ;
Madame la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique ;
Chers collègues Ministres de la santé,

L'occasion est exceptionnelle, la charge émotionnelle importante, et la fierté y afférente mémorable pour le Togo, d'abriter cette importante réunion. Nous vous exprimons notre gratitude, pour cette marque de confiance, avec la ferme détermination de tenter de répondre aux attentes de tous, et le souhait de bénéficier de l'indulgence des uns et des autres pour d'éventuelles imperfections.

Cette soixante-douzième session intervient à une période où le Togo a engrangé de notables avancées sur le plan sanitaire : ouverture et renforcement de centres de formation médicale et paramédicale (deux facultés de sciences de la santé avec notamment une quinzaine de spécialités médicales et chirurgicales, une école paramédicale dans chacune de nos régions économiques, l'ensemble formant annuellement plus d'un millier d'agents) ; recrutement par la fonction publique de sept milliers d'agents au cours des dix dernières années ; réhabilitation, construction et équipement des infrastructures sanitaires ; orthodoxie dans la gestion des ressources allouées au secteur ; efficacité de la riposte opposée à la COVID-19 ; amélioration des indicateurs de santé aussi bien des maladies transmissibles que des maladies non transmissibles, aussi bien de la santé de la mère que de la santé de l'enfant, aussi bien dans les vaccinations de routine que dans la lutte contre les maladies tropicales négligées ; importantes dispositions institutionnelles, juridiques et opérationnelles en faveur de la couverture maladie universelle et de la protection sociale. Le dispositif sanitaire mis en place est en lien étroit avec les initiatives menées dans tous les autres secteurs, aboutissant à un ensemble de politiques au service d'une politique d'ensemble, la santé étant une affaire trop complexe pour relever du seul département de la santé.

Excellence Monsieur le Président de la République ;
Monsieur le Directeur général de l'OMS ;
Distingués invités,

La politique sanitaire en vigueur est ainsi arrimée aux besoins des populations, enrichie de la sève des leçons tirées des expériences antérieures, et en parfaite concordance avec les différents thèmes objet de la présente session du Comité régional, embrassant tous les piliers du système de santé, et tenant compte des nouveaux impératifs et des nouveaux défis, mais aussi de l'apport des nouvelles technologies, le tout conduisant à partager une vision nourrie de l'alliage entre le cerveau et le cœur, la raison et l'émotion, l'économique et le social, la rigueur et la flexibilité, avec en toile de fond le souci de rendre possible le nécessaire par la raison, et de rendre possible l'impossible par l'imagination et la ténacité. L'ensemble de cette démarche rappelle à s'y méprendre les piliers de l'une des plus vieilles constitutions du monde, la Charte de Mandé, socle du règne de Soundiata Kéita. Elle n'est pas sans rappeler non plus la vision d'autres héros et martyrs de notre histoire commune, que sont Chaka le Zoulou, Ousmane Dan Fodio l'inégalable, Abdel Kader le magnifique, El Haj Omar Tall le visionnaire, Gbéhanzin le requin qui se joue de la barre, Samory Touré le bâtisseur, et bien sûr, Monsieur le Directeur général, Ménélik le grand.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.